

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2.02

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 26-févr.-2025

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® GemTone Stain Mocha

Autres moyens d'identification

Code du produit 46155

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect colored liquide

État physique liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
- Peut être nocif en cas contact avec la peau

3. Composition/information sur les composants

| Nom chimique | No CAS | % en poids | Secret commercial |
|-----------------------------------|--------------|------------|-------------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether | 112-34-5 | 60 - 100 | * |
| Proprietary Solvent Red Dye | Propriétaire | 1 - 5 | * |

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

| | |
|--|--|
| Conseils généraux | Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Inhalation | Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|---|---|--|---|
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor | | |
| Proprietary Solvent Red Dye | | TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr | IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr |

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). |
| Protection de la peau et du corps | Porter des gants de protection et des vêtements de protection. |
| Protection respiratoire | En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours. |

Considérations générales sur l'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|
| État physique | liquide | Odeur | Faible |
| Aspect | colored liquide | seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible |
| couleur | brun clair | | |
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode | |
| pH | Sans objet | | |
| Point de fusion/point de congélation | 0 °C / 32 °F | | |
| Boiling point / boiling range | Aucun renseignement disponible | | |
| Point d'éclair | > 100 °C / > 212 °F | ASTM D 3278 | |
| taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | | |
| Limites d'inflammabilité supérieure | Aucun renseignement disponible | | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | | |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| densité de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| densité | 0.964 | | |
| Solubilité dans l'eau | Soluble dans l'eau | | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible | | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | | |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible | | |
| Viscosité dynamique | Aucun renseignement disponible | | |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|--------------------------------------|---|
| Renseignements sur le produit | Provoque une sévère irritation des yeux May cause skin irritation |
| Inhalation | Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. |
| Contact avec les yeux | Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation. |
| Ingestion | NE PAS goûter ou ingérer. |

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|----------------------|-------------------------|---------------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | = 5660 mg/kg (Rat) | = 2700 mg/kg (Rabbit) | |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-----------------------------|-------|---------|-----|------|
| Proprietary Solvent Red Dye | - | Group 3 | - | - |

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
 Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans*

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 3491 mg/kg
 ETAmél (cutané) 2805 mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|---|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | 100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 | 1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | - | 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D007

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA** Est conforme à (aux)**LIS/LES** Est conforme à (aux)**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux**États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

| Nom chimique | No CAS | % en poids | SARA 313 - Valeurs de |
|--------------|--------|------------|-----------------------|
|--------------|--------|------------|-----------------------|

| | | | |
|-------------------------------|---|-------|----------------|
| Proprietary Solvent Red Dye - | - | 1 - 5 | seuil % 1.0 |
|-------------------------------|---|-------|----------------|

SARA 311/312 Catégories de**dangers**

| | |
|----------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

| Nom chimique | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Proprietary Solvent Red Dye | - | X | - | - |

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|---|------------|---------------|--------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | X | - | X |
| Proprietary Solvent Red Dye | X | - | X |
| Solvent Yellow 25 71566-26-2 | X | - | X |

16. Autres renseignements

| | | | |
|-------------|--|---------------------|-------------------------------------|
| NFPA | Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - |
| HMIS | Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle X |

Préparée par Regulatory Department
Date d'émission 19-déc.-2014
Date de révision 26-févr.-2025

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique